

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Yvan Lagourde : le candidat de la campagne «Tous éco-citoyens 56»



cation basée sur un «buzz», c'est-à-dire, un moyen de communication efficace pour susciter la curiosité des passants et donner de l'impact à un sujet, porteur de valeurs citoyennes !



Rassurez-vous, et en toute logique, les affiches ont été retirées par le conseil général et les «tags» sur le sol étaient réalisés à l'aide de pochoir et de craies naturelles, qui s'effacent à la première averse ! Sans rancune, ces nouvelles façons de communiquer n'ont pas fini de vous surprendre.



Dans tous les cas, pari réussi pour la ville de Ploërmel, remarquée pour son implication par le conseil général ; et pour officialiser cette reconnaissance, le candidat Yvan Lagourde, en personne, a remis une invitation à Mme Le maire, ce 17 mars, pour le lancement de la campagne. Place aux gourdes !

Les décisions de la ville de Ploërmel s'inscrivent directement dans la démarche du développement durable. Cette année, dans le cadre de la «réduction des déchets plastiques», elle s'engage concrètement et s'implique directement pour la campagne www.votezpourunegourde.com.

Le message est clair : il faut boire de l'eau du robinet. Et, pour la transporter sur votre lieu de travail ou de loisirs, quoi de plus pratique que... la gourde ! Ainsi un candidat a été choisi, Yvan Lagourde, pour vanter les mérites de la gourde dans tout le Morbihan.

Le jeudi 26 février, certains d'entre vous, ont du être surpris par l'affichage sauvage qui a habillé notre commune durant quelques jours. Il s'agissait du démarrage de la campagne de communi-

Sommaire

- L'ÉVÈNEMENT2
- Edito3
- Actualités4
- ÉTAT CIVIL4
- SECURITÉ4
- GENS D'HISTOIRE5
- NECROLOGIE5
- CIMETIERE5
- DOSSIER
Budget 20096-7
- EDUCATION8
- JEUNESSE9-10
- SPORT10
- CULTURE11-12-13
- Tribunes politiques14
- ESPACES VERTS15
- Environnement16

Permanences des associations

CENTRE CULTUREL

France mutualiste, le 2^e vendredi de chaque mois, sur rendez-vous 02 99 67 50 81/02 94 40 65 92

CICAS, tous les mercredis, sur rendez-vous (n° vert : 0 820 200 075)

URSSAF, les 2^e et 4^e mardi de chaque mois, 9h30-12h00/14h00-16h00

SALLES DU PÔLE SOCIAL

A.D.I.L	1 ^e , 2 ^e , 4 ^e mardi du mois • 14h-17h45
C.I.D.F.F	2 ^e mercredi du mois • 9h30-16h30
CROIX D'OR	3 ^e vendredi du mois • 20h
Mutilés du Travail FNATH	1 ^e jeudi du mois • 13h30- 15h
U.F.C Que Choisir	1 ^e , 3 ^e mardi du mois • 14h-17h
Veuves et Veufs Civils	3 ^e lundi du mois • 10h-12h
Ass.Solidarité Anorexie	1 ^e mercredi du mois • 16h-18h30
E.F.A.I.Toxicomanie	4 ^e mercredi du mois • 18h30
Construction Logement Cadre de Vie C.L.C.V.	3 ^e lundi du mois • 14h-17h
France Alzheimer	4 ^e lundi du mois • 9h-17h
ADAVI : Service d'Aide aux Victimes du Morbihan	1 ^e mercredi du mois • 13h30-17h30
Groupe de paroles «Deuil périnatale»	3 ^e vendredi de chaque mois • 20h30

N°1
Mai 09

Magazine de **Ploërmel** la ville à vivre

Une nouvelle
image
pour Ploërmel !

PLOËRMEL

a v i l l e

Pratique

Mairie :

Place de la Mairie - 56 800 PLOERMEL
02 97 73 20 73

mairie@ploermel.com

Site Internet en cours de construction

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

Samedi : 9h00 - 12h00

Les permanences de vos élus :

Pour prendre rendez-vous avec
Madame le Maire ou un de ses adjoints,
appelez le 02 97 73 20 74.

Services techniques :

3, rue des clos - 56 800 PLOERMEL

02 97 73 58 40

Du lundi au jeudi : de 8h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h30

Le vendredi : de 8h00 à 12h00 et de

13h30 à 16h30

Centre Communal d'Action Sociale :

26, rue du Général Leclerc

56 800 PLOERMEL

02 97 73 20 75

Du lundi au vendredi :

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Police municipale

Place de la Mairie

(Bâtiment derrière la mairie)

56 800 PLOERMEL

02 97 73 20 90

Du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le samedi : de 9h00 à 12h00

Office du tourisme

02 97 74 02 70

Office communautaire des sports

02 97 72 17 99

Centre culturel communautaire éducatif

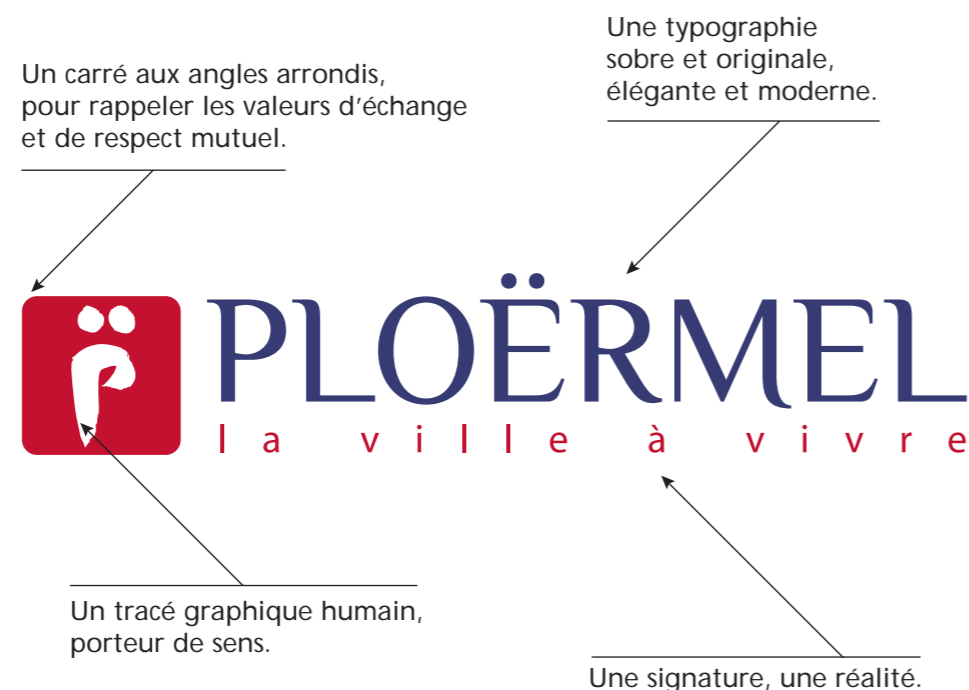
02 97 74 08 21

Piscine

02 97 72 34 12

L'ÉVÈNEMENT

Le logo de Ploërmel



Pierre Gaucher
a conçu et réalisé le logo
d'après l'étude réalisée
au 4^e trimestre 2008.

Ploërmel,
la ville à vivre

Béatrice Le Marre,
à la tête de l'équipe municipale
depuis un an.



Mes chers concitoyens,

Vous m'avez élue avec l'équipe
municipale voilà plus d'un an. Un
an c'est court pour concrétiser des
actions et les rendre visibles à vos
yeux. Comme je vous l'ai annoncé,

**"le respect,
l'échange et la
modernité"**

pour mener
des actions
durables, j'ai
misé sur la
connaissance
précise et
complète de
l'existant au
moyen
d'études
préliminai-
res. Cette étape m'a permis ainsi
qu'à l'équipe municipale de sou-
mettre au vote un budget réaliste
et à la hauteur de nos moyens.
Dans le même temps, vous n'aurez
pas manqué de remarquer que les
projets engagés par l'ancienne
municipalité et jugés les plus via-
bles ont été menés à leur terme.
J'ai souhaité également que
l'image de notre ville, Ploërmel,
évolue pour porter les valeurs qui
fédèrent notre fonctionnement : le
respect, l'échange et la modernité.

Il était temps pour Ploërmel, ville
résolument tournée vers l'avenir,
d'arborer un nouveau «blason» qui
symbolise le dynamisme et la frai-
cheur de ses idéaux, le développe-
ment durable et la solidarité.

Habillée de rouge, sa première let-
tre, le «P», est rehaussée du tréma,
signe distinctif de Ploërmel, c'est ce
que l'on peut, à première vue,
distinguer... Cependant, il existe
autant d'interprétations possibles
que de regards : deux personnes
qui se donnent l'accolade, un vieux
sage à moustache, une griffe,
empreinte d'une histoire et d'un
patrimoine, etc.

Une signature simple et sobre
l'accompagne, comme un automa-
tisme que nous devons tous garder
à l'esprit : le réflexe «la ville à
vivre». Forte de son expansion,
Ploërmel est devenue petit à petit
une ville. A vivre, évidemment.
Comprenons que Ploërmel entend
exercer sa mission de service public
de proximité, avec conviction.
L'équipe municipale élue et le per-
sonnel qualifié qui l'accompagne,
s'engagent chaque jour, à mes
côtés, à faire de Ploërmel, une ville
où il fait bon vivre, tous ensemble.

B. Le Marre



Directrice de la publication : Béatrice Le Marre

Rédaction : M. Besnard, F. Coyac, P. Gaulier, V. Georges, C. Houbloup,
J. Jagoury, A. Le Boudouil, B. Le Marre, C. Médard, M. Pageot.

Crédits photos : DR, G. Dauvergne, P. Gaucher, C. Houbloup, C. Médard,
Office Communautaire des Sports, Office du tourisme, 3CE.

Conception graphique et maquette : Pierre Gaucher.Com - www.pierregaucher.com

Impression : Imprimerie ICP - PA du Bois Vert - 56 800 PLOERMEL



ETAT CIVIL

Nouveau ! Le passeport biométrique à Ploërmel

Le règlement européen du 13 décembre 2004 fait obligation à l'ensemble des Etats de l'Union Européenne de délivrer des passeports biométriques au plus tard le 28 juin 2009.

Le passeport biométrique, document officiel de voyage, comporte un composant électronique dans lequel sont insérées la photo numérisée et l'image des empreintes digitales du titulaire. C'est la différence essentielle avec l'actuel passeport électronique et ce qui le qualifie de biométrique. Sa présentation reste cependant identique ; sa délivrance suivra une procédure davantage sécurisée et plus rapide.

La commune a décidé de s'équiper d'une station pour délivrer ce nouveau passeport biométrique comme 25 autres communes du département. Cette station intègre deux fonctions permettant de recueillir l'image numérisée de vos empreintes digitales et celle de votre visage. Afin de préserver l'activité des photographes professionnels de notre ville, la fonction «prise de vue» ne sera pas utilisée. Vous devrez donc venir à la mairie de Ploërmel avec vos photos d'identité normalisées.

Facilité et rapidité

Dorénavant, vous pourrez formuler votre demande de passeport auprès du service de l'Etat civil dans n'importe quelle mairie équipée d'une station, sans que

soit prise en compte la notion de domicile.

Et, grâce à cette nouvelle procédure, en grande partie dématérialisée, vous pourrez retirer votre nouveau passeport en moins de 10 jours à la mairie où vous aurez formulé votre demande.

Le démarrage du dispositif dans le Morbihan commencera le même jour dans les 26 communes concernées.



A noter. Plus aucune forme de passeport (sauf cas particuliers) ne sera délivrée à partir du 28 juin 2009, mais vous pourrez utiliser vos passeports en cours de validité jusqu'à leur date d'expiration.

SÉCURITÉ

Point vigilance

A la maison ou dans sa voiture, quelques règles de précaution peuvent empêcher certains faits de délinquance, tels les cambriolages, le car ou home-jacking*.

Dans le but de vous informer, quant aux règles de prudence à suivre, la préfecture du Morbihan met à votre disposition une collection de fiches de prévention pour lutter contre ses nouvelles formes de délinquance.

Vous pouvez donc les consulter librement, sur le site www.morbihan.pref.gouv.fr, rubrique Le Morbihan, cliquez sur «les services de l'état» puis «gendarmerie nationale» et enfin, «site officiel de la gendar-

merie du Morbihan». Ces fiches sont également disponibles à la mairie.

Important : Point route

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les titulaires du Permis B (obtenu à partir du 1^{er} janvier 1997) qui souhaitent conduire une motocyclette légère (de 51 cm³ à 125 cm³) devront suivre une formation obligatoire de 3 heures. Un arrêté du 27 novembre 2008 précise le contenu de cette formation.

La formation est dispensée dans une école de conduite ou une association agréée, qui délivrera à l'issue des 3 heures, une attes-

tation de formation à l'élève. Dans le cas d'un non-respect de cette règle, la peine encourue est de l'ordre d'un retrait de 3 points du permis de conduire et d'une contravention de 135 euros. L'instauration de cette formation a pour but de réduire la surmortalité des nouveaux conducteurs des deux-roues motorisés, qui représente, encore aujourd'hui, trop de jeunes tués sur nos routes.

*Vol à l'arraché

GENS D'HISTOIRE



Anniversaire du «Cessez le feu de la guerre d'Algérie»

1^{ère} commémoration du 19 mars 1962 à Ploërmel

Pour la première fois, la commune de Ploërmel a déposé solennellement une gerbe devant le monument aux morts, place d'Armes, en

mémoire aux combattants de la guerre d'Algérie aux côtés des membres du bureau de la fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie. Nouvelle municipalité, nouvelle approche de l'histoire : «Nous rendons hommage au courage et au dévouement de tous ces hommes, solidaires de leur patrie, ainsi qu'à leur famille.»

Cette cérémonie s'est clôturée par la décoration de neuf anciens combattants, et le verre de l'amitié offert par la municipalité au CIAS.

NÉCROLOGIE

Au revoir

Deux figures de conseillers municipaux nous ont quittés en fin d'année 2008.

D'abord, le lundi 22 décembre, Mr René Merlier est décédé dans sa 86^e année. Adjoint de Mr P. Anselin, ce conseiller municipal était en charge de la «bonne marche intérieure de la mairie et des



René Merlier

relations publiques». Homme fidèle, ses collaborateurs l'ont considérablement apprécié.

Puis le mardi 23 décembre, Mr Patrick Badouel, responsable de la section PS de Ploërmel, opposant de l'ancienne municipalité, est lui, décédé dans sa 56^e



Patrick Badouel

année. Homme de conviction, il s'est démarqué par son profond respect des autres. Ainsi, il est souvent qualifié d'«opposant résolu mais constructif». Un héritage que nous, nouvelle municipalité, portons avec fierté et nous entendons bien poursuivre nos actions dans cette voie.

CIMETIÈRE

Quiétude et recueillement

Respecter ses aînés jusque dans leur mort et au-delà, illustre la volonté de la municipalité de faire de Ploërmel, la ville de tous.



Le cimetière, lieu émotionnellement très chargé, accueille les familles, conjoints et proches dans la peine.

Pour les accompagner au mieux, dans ces moments toujours difficiles, le cimetière doit répondre aux attentes d'écoute, de temps, de compréhension et de dialogue. Pour faciliter l'organisation et la gestion du cimetière, la commune s'est dotée d'un nouveau logiciel : renouvellement des concessions, administration des emplacements, etc.

Egalement, l'embellissement paysager de cet espace est nécessaire pour contribuer à l'ambiance

requis d'un lieu de repos et de recueillement. Aujourd'hui, plusieurs travaux sont effectués ou en cours : réparation des portails pour assurer la sécurité, installation d'un abri pour les visites et les cérémonies, extension du columbarium.

Gageons que les concessionnaires poursuivent ces actions d'amélioration esthétique en veillant à l'entretien des monuments, comme indiqué dans le règlement intérieur du cimetière.

BUDGET 2009

La ville tient bon la barre !

Ce budget confirme l'ambition de dans les projets engagés et dans Il tente de concilier au mieux ces fiscale mesurée.

la municipalité de poursuivre les investissements les projets attendus par vous, Ploërmelais. investissements nécessaires et une pression

9,4 M€

C'est le montant du budget d'investissement 2009, soit un niveau quasi équivalent à celui de l'an dernier.

Réduction de la dette

Aucun emprunt ne sera contracté en 2009, ni en 2010. Evidemment, cette décision implique de lisser les dépenses sur une, deux voire trois années, ce qui explique la vocation pluri-annuelle de ce budget. Comme vous pourrez le constater, les travaux seront réalisés en 2009, en 2010 et pour ceux d'envergure, jusqu'en 2011 à partir du budget 2009.

A propos de la dette

Evolution de l'endettement

au 31/12/07	Encours de la dette	19,8 M€
	Endettement par habitant	2 183 €
au 31/12/08	Encours de la dette	19,8 M€
	Endettement par habitant	2 183 €
au 31/12/09	Encours de la dette	18,7 M€
	Endettement par habitant	2 062 €

Pas de spéculation, des certitudes !

Cette année, le budget, tel qu'il vous est présenté, repose sur des recettes réelles, comme des subventions déjà acquises pour l'année 2009.

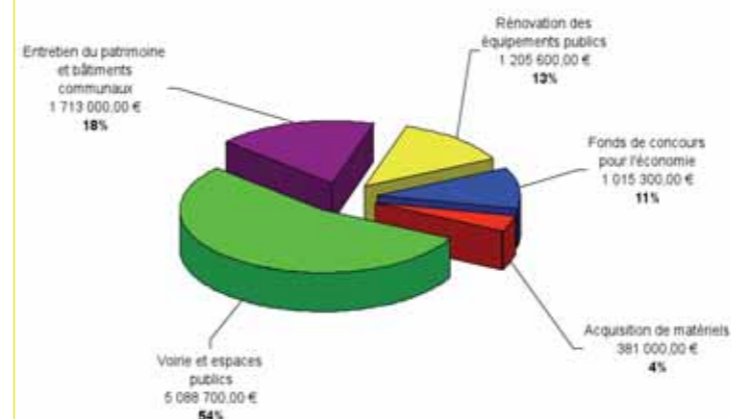
L'objectif de cette année est double : d'une part, réduire l'endettement de la ville, d'autre part, maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Augmentation des impôts

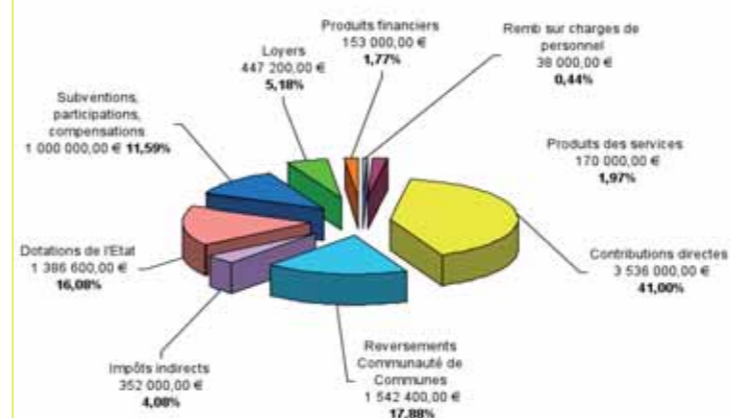
Réduire la dette et investir sans emprunter pour répondre à vos attentes, nécessite des recettes issues d'autres postes. Or, dans la conjoncture économique qui touche tout le monde et à tous les niveaux, les dotations de l'Etat diminuent, tout comme les compensations accordées jusqu'alors et les droits de mutation liés aux ventes immobilières. C'est pourquoi, la seule solution va se traduire par une augmentation de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, qui subissent respectivement une hausse de 0.7 points et de 0.8 point, ce qui représente, sur la base d'une valeur locative moyenne, par foyer fiscal, une augmentation de 24 € pour la taxe d'habitation et 20 € pour la taxe sur le foncier bâti de plus pour l'année 2009.

Concrètement, en 2009, où ira mon argent ?

Répartition des dépenses d'investissement 2009



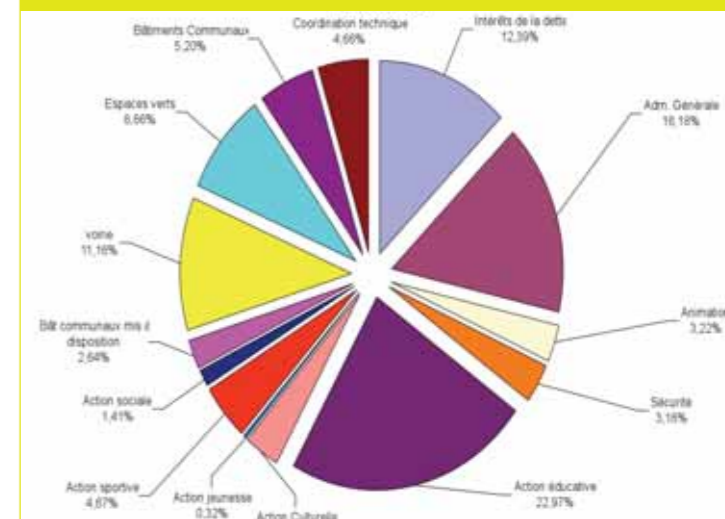
Répartition des recettes réelles de fonctionnement 2009 par nature



Maîtrise des dépenses et des énergies

Au-delà des économies de fonctionnement dans tous les achats des fournitures diverses de la mairie, tous les travaux, aménagements et autres réalisations s'inscriront dorénavant dans la pérennité. Tous les équipements de qualité seront périodiquement entretenus. Et des solutions en économie d'énergie devront systématiquement être proposées lors d'appels d'offres concernés, pour concourir à la maîtrise des coûts engagés par les charges générales.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2009 par action



EDUCATION

Première inscription de votre enfant dans une école publique de la commune

Pour une première inscription de votre enfant dans une école publique de la commune (école maternelle Françoise Dolto ou école élémentaire Jules Verne), il faut vous adresser en premier lieu à la mairie en présentant les pièces suivantes :

- le livret de famille, une carte

d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;

- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré.

Vous vous adresserez ensuite auprès du directeur d'école qui procédera à l'admission de votre enfant.

Contact : service état civil
02.97.73.20.73 – inscriptions à compter du 20 avril aux heures d'ouverture de la mairie.

EDUCATION

Pédibus

Pédi-bus ou Car-à-pattes ou Pédiplo ou Plodibus...

Dès la prochaine rentrée scolaire 2009-2010, la commune souhaite mettre à votre disposition un Pédibus, moyen de déplacement à pied des enfants vers leurs écoles. La commission éducation et vie scolaire enverra un courrier, le 20 avril, à tous les parents d'élèves

des écoles de Ploërmel pour inviter les personnes intéressées à participer à la phase d'expérimentation. Suivra une réunion d'information et de présentation d'un pédi-bus pour les parents et les enfants de toutes les écoles. **Rendez-vous le mardi 28 avril 2009 à 18h à la salle des Fêtes de Ploërmel.**

Autres rendez-vous : du lundi 25 mai au vendredi 26 juin 2009, phase d'expérimentation des circuits de pédi-bus, sur toute la commune. Le mardi 30 juin, réunion de la commission éducation et vie scolaire pour faire le bilan de l'expérimentation et élaborer le projet pour la rentrée 2009-2010.

EDUCATION

Connaissance de notre Patrimoine Ploërmel Cité Ducale

En préparation de la journée du Patrimoine de Pays qui aura lieu le dimanche 14 juin prochain, la Ville de Ploërmel, en partenariat avec l'Office de tourisme de Ploërmel «Terre de légendes» a souhaité faire découvrir son patrimoine aux enfants des écoles de la commune. Dans le mois de mai, les élèves des classes de cycle 3 pourront bénéfi-

cier d'une visite, sur le thème «Toits, tours, clochers... Patrimoine en hauteur», du patrimoine bâti : rempart, tour, église... ; et des éléments d'architecture et de décor : gargouilles, flèches... Un concours intitulé «Imaginez Ploërmel au Moyen Âge» invite les enfants à proposer leur contribution sous plusieurs

formes artistiques : dessin, BD, récit, poème... Les créations des enfants seront exposées le dimanche 14 juin à la Chapelle Saint Antoine, un prix récompensera les meilleures productions. A vos stylos, pinceaux, bâton de colle et à votre imagination !

JEUNESSE

Carnaval des enfants



Jeudi 19 mars 2009. Plus expressifs que des mots, ces photos reflètent l'énergie matinale et la joie sur les 850 visages d'élèves des écoles privées de la commune de Ploërmel, qui ont ravivé les passants de tous âges. Le clou du spectacle : Mme le Maire et Mme Coyac, déléguée en charge de l'éducation, distribuent des bonbons aux enfants, place de la Mairie.



Brèves

Roulez propre et ensemble !

La commune de Ploërmel s'engage dans la démarche départementale du covoiturage. Aussi, des solutions de déplacement durable existent : le covoiturage est une réelle alternative aux déplacements coûteux et peu respectueux de l'environnement. Vous pouvez vous en rendre compte par vous-même en visitant le site internet du département dédié à cette solution : plus de 8 350 personnes sont des membres actifs de cette pratique qui représente actuellement pas moins de 5 400 trajets réguliers.

Pour plus de renseignements, www.covoiturage.morbihan.fr L'aire de covoiturage à Ploërmel est située face au Mac Donald, à proximité de l'échangeur de Ronsouze, qui mène directement à Rennes, Vannes ou Josselin.



Scrutin des élections européennes

► Dimanche 7 juin 2009



JEUNESSE

Maison des jeunes

Mets-y ton grain d'sel !

C'est ainsi que nos jeunes ploërmelais ont été accostés par d'autres pour imaginer la future Maison des Jeunes (MDJ) de Ploërmel. Une idée qui fait son chemin, petit à petit... Aujourd'hui, la Maison des Jeunes, c'est déjà un groupe de jeunes investi à la recherche d'autres jeunes pour mettre en place un espace qui leur ressemble, qui réponde à leurs attentes et leurs envies. De la musique au sport, en passant par la création artistique, tous les projets sont débattus et les échanges riches. A l'instar d'autres MDJ du département, certains imaginent déjà leur nouveau port d'attache.

L'heure est donc à la concertation avec, à votre disposition, un blog,

prêt à accueillir toutes vos idées, commentaires, suggestions, etc. Mais aussi à l'organisation, avec la recherche très active d'un local pour vous accueillir dès la rentrée prochaine dans une ambiance pensée et créée par vous, jeunes ploërmelais ! Les oreilles de la rédaction, toujours grandes ouvertes, ont cru entendre que le lieu idéal était trouvé...

Avis aux curieux, la révélation devrait avoir lieu sous peu, rendez-vous sur le blog :

<http://mdjploermel.over-blog.com>
ou téléphonez au 06 69 16 19 36
pour plus de renseignements.
N'hésitez pas à participer à cette aventure !

SPORT

De nouveaux espaces pour un nouvel horizon

Faire du sport, se balader, jouer, prendre l'air et tout ça, à deux pas du centre ville, c'est bientôt possible !

Accessible à tous, jeunes et moins jeunes, une zone de loisirs est actuellement conçue pour vous accueillir dès le 4^e trimestre de l'année 2009.

Qu'est-ce qu'une zone de loisirs en libre accès ?

Lieu unique à Ploërmel, adapté à tous les publics, jeunes, parents, grands-parents, etc. Il se veut, avant tout, ludique et sportif. En plus de l'aire de jeux pour enfants, vont s'ajouter un espace «multisports» et le skate-park, actuellement situé place de la gare.

Les nouveautés

D'une part, l'espace «multisports». Il se matérialise par l'espace clos d'une surface en bitume de 25 m x 15 m. On peut y pratiquer, à effectif réduit, basket, football, handball mais également volley et badminton.

D'autre part, le skate-park.

Toujours librement accessible, sa sécurité est renforcée grâce à un emplacement pérenne.

Dorénavant, le skate-park s'inscrit durablement dans le paysage des loisirs ploërmelais, et bénéficie du renouvellement partiel de certains modules vétustes.

Avis aux amateurs !

Tous les jeunes ploërmelais, y compris ceux, accueillis au centre de loisirs de la Maison de l'Enfance ou de l'Office communautaire des sports, pourront y accéder, selon leurs envies, et à leur rythme.

Où, à Ploërmel ?

Point de repos et de divertissement pour les familles et les enfants, cette zone est idéalement située entre le centre des arts martiaux et les terrains de football. Une liaison piétonne par cheminement doux permet d'y accéder depuis le centre-ville et la voie verte.

PLOËRMEL
à partir de 14H00
Halle des sports
Dimanche 31 mai 09
Entrée 10 €
gratuit pour les moins de 16 ans

25 Ans KOSKERIEN
FEST-DEIZ/FEST-NOZ

12 Heures de musique NON STOP
2 scènes par alternance

Bagad Landaul	Arvest	Penn Bihan
David/Huguel	Karma	Mike James
Er Lann Eur	Kilhan	Muziciens d'Oz
Korriganed	Follenn	Sant Yann Noz
Frères Raddouf	Tadaam	Lothodé/Cadoudal
Gilbert Hervieux	Yann Dour	Jicquello/Guillevic
	Feurzai	

Centre Culturel 02.97.74.08.21 | Renseignements & Réservations | Office du Tourisme 02.97.74.02.70

CULTURE

Fest-Noz
Anniversaire,
25 ans
de Koskerien

16 groupes pour 12 heures de musique non stop !! Deux scènes par alternance !

Un bel événement musical à ne pas manquer pour les boulimiques de fest-noz, une soirée gargantuesque à savourer sans modération...

Avec : Arvest, David/Huguel, Er Lann Eur, Feurzai, Follenn, Frères Raddouf, Gibert Gicquello, Karma, Kilhan, Korriganed, Koskerien, Lothodé/Cadoudal, Penn Bihan, Tadam, Yann Dour, Sant Yann Noz, Mike James, Musiciens d'Oz...

Dimanche 31 mai

Halle des Sports de Ploërmel

A partir de 14H00

Entrée 10€

Gratuit pour les moins de 16 ans



Brèves

Devenir du
Sacré-cœur

Le sacré-cœur fait couler beaucoup d'encre depuis quelques mois. Ce dossier fait l'objet de toutes nos attentions. Un comité de pilotage s'est récemment constitué dans le but d'attribuer à cette bâtisse, un rôle à la hauteur de son emplacement : au cœur de la ville, au cœur de ses habitants.

Le maître mot de cet édifice sera l'ouverture au sens large... Au gré de découvertes et d'échanges, ce lieu emblématique sera pensé dans une logique de réduction des coûts grâce à la mixité des services publics et privés qu'il accueillera : logements, tourisme, artisanat, commerce, etc.

Un nouveau symbole de Ploërmel, la ville à vivre, que chacun d'entre nous aura à cœur de s'approprier. Rendez-vous prochainement pour de plus amples détails.

Recherche familles
d'accueil pour étu-
diants étrangers

L'association centre d'échanges internationaux, Club des 4 Vents, accompagne de jeunes étudiants étrangers à s'installer et à se scolariser en France, pendant quelques mois, voire toute une année scolaire, dans le but de parfaire leur pratique de la langue française. Scolarisés dans le lycée le plus proche de votre domicile, trois jeunes filles, originaires d'Allemagne, du Brésil et des Etats-Unis, partageront votre quotidien à la découverte de la langue et des habitants de la France. Et si cette année, vous tentiez l'expérience d'être famille d'accueil ?

Contactez Hervelyne Penvern au 02 99 87 57 49 ou au 06 08 69 71 17, ou encore par mail : hpenvern@gmail.com.

CULTURE

Fêtons la Bretagne !

Pour fêter notre belle région Bretagne, Ploërmel vous invite à (re)découvrir la St Yves / Gouel Erwan. Organisés par l'Association culturelle franco-argentine en partenariat avec « Bretons d'Argentine », cette série d'animations s'inscrit dans la promotion de toutes les formes culturelles de la Bretagne.

AU PROGRAMME DU 15 AU 24 MAI :

Samedi 16 mai à 11H

"St Yves : Le patron des bretons"
L'histoire de St Yves racontée aux enfants
Intervenant: Emeline Tête (Office de Tourisme)
Entrée libre et gratuite
Lieu : Médiathèque

Mardi 19 mai en soirée

Couple de bombarde et cornemuse
dans les rues de Ploërmel

Mardi 19 mai en soirée à 19H15

"Contes et poèmes en breton et en gallo"
Entrée libre et gratuite
Lieu : Médiathèque

Mercredi 20 mai à partir de 20H30

Le Bagad de Ploërmel défile
dans les rues de Ploërmel

Mercredi 20 mai à partir de 21H

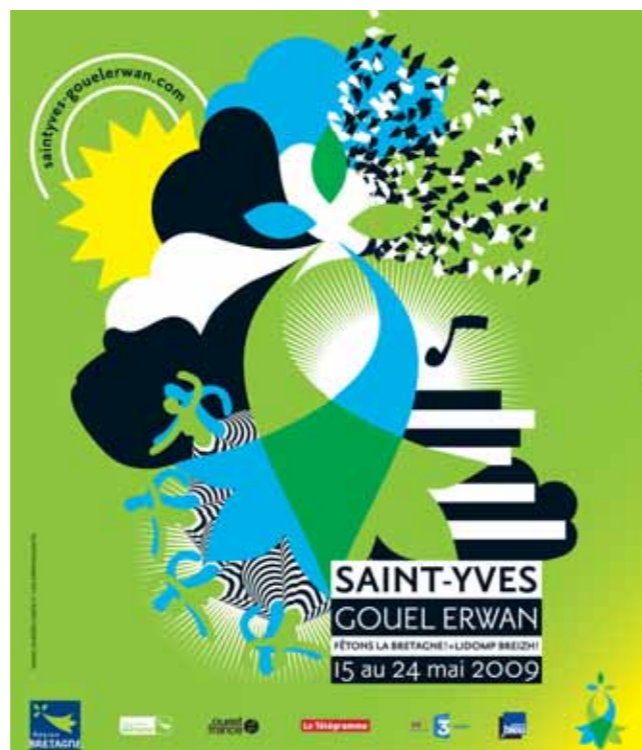
"5 bars = 5 concerts"

Entrée libre et gratuite

Lieux :

- Thy roir – le groupe : Cotty
- Le Saxo – la chanteuse : Jami Rose
- Le Pub – le musicien : Hocine
- Le Ti Sam
- Le Russe Blanc

Pour en savoir plus sur la St Yves Gouel Erwan, connectez-vous à www.saintyves-gouelerwan.com
Contact : Barbara Philip, asso.franco-argentine@acfa.fr (02 97 72 04 32).



CULTURE

Conférence :
"La relation entre la danse et le théâtre à travers l'histoire"

En s'appuyant sur de nombreux documents vidéos, les intervenants mettront en avant les liens entre la danse et le théâtre à travers l'histoire. Céline Roux interviendra en binôme avec un professionnel du théâtre.

Une performance de danse clôturera la conférence. Katell Hartereau, chorégraphe-interprète et Caroline Grosjean, interprète, expliqueront leur démarche de création autour de la pièce chorégraphique «Plurielles».

Mardi 12 mai : Conférence à La Loupiotte, 20H00 (durée de la conférence : 1h30) Entrée Gratuite En partenariat avec l'ADDAV.

CULTURE

Tranches de vie

Atelier de théâtre pour adolescents de la Compagnie des Croquignols de Taupont. Parce que la représentation théâtrale est un lieu privilégié de rencontre, il est primordial que les jeunes aient accès à des œuvres de création écrites et inscrites dans l'actualité. Éclatés, fougueux, audacieux, ils sont à l'image de cette période de la vie, parfois chaotique, parfois révoltée mais toujours à fleur de peau.

La troupe Adolescents propose un spectacle sous forme de cabaret. Les talents mûrissent au sein de cet atelier théâtral. Les jeunes ont choisi parmi une présélection, des textes drôles et audacieux d'auteurs contemporains tels que Jean Paul Alègre, Sylvain Levey, Remi De Vos, ou encore Christian Rullier et bien sûr Jean-Michel Ribes.

Samedi 25 avril - Chapelle Bleue
20H30 - Entrées : 5 et 3€



EXPOSITION

Secrets de terre

Après la pierre, le bois et le fer, nous abordons l'univers de la sculpture avec le matériau terre. Sans aucun doute le plus ancien utilisé par la main de l'homme, la terre avec la céramique prend aujourd'hui toute sa place dans la sculpture contemporaine.

Du 14 juin au 13 septembre
La Chapelle Bleue (rue du Val)
Artistes : Chantal Delage, Jean-René Marrec, Christof Merose
Entrée libre
Ouverture du mardi au dimanche de 15H00 à 20H00

Renseignements :
Centre Culturel de Ploërmel au
02 97 74 08 21
Office du tourisme au
02 97 74 02 70

Brèves

Disparitions : une association morbihannaise à votre écoute

La disparition inexpliquée d'un parent, d'un ami qui survient du jour au lendemain, occasionne désarroi et incompréhension des familles. Pour ne plus être assailli par le doute et obtenir des éléments de réponse, l'association «Assistance et recherche de personnes disparues» (ARPD), loi 1901, peut vous accompagner dans cette démarche. Agréée par le ministère de l'Intérieur, les dossiers traités par des enquêteurs bénévoles le sont en complémentarité des services de l'État, gendarmerie, police, auprès desquels les dossiers ont été préalablement signalés.

La section 56 de l'ARPD, loi 1901, assure une permanence le 4^e samedi du mois (excepté juillet et août), de 9h30 à 11h30, à la maison des Associations, 6 rue de la Tannerie à Vannes.

Siège départemental ARPD 56
Maison des Associations
Route de Lorient 56620 Pont-Scorff
Tél. : 06 78 57 87 87
<http://breizh.arpd-idf.org>

Liaison cars
Ploërmel/Rennes

La ligne Ploërmel/Rennes poursuit les améliorations de son service de transports avec l'augmentation de 40% des trajets vers Rennes (6 trajets au lieu de 4), la mise en service de nouveaux bus sérigraphiés ainsi que des véhicules accessibles aux personnes à mobilité réduite. Autre attraction, la proposition de tarifs avec 75% de réduction sous certaines conditions. Et la possibilité prochaine de retirer ses billets de voyage à la boutique SNCF de Ploërmel, dès la fin du semestre. Voyageurs, ne soyez pas surpris, dans le but d'améliorer encore ses services à votre attention, la ligne de transport effectuera un sondage pour mieux connaître vos habitudes. Les horaires sont disponibles à l'Office du tourisme.

«Ploërmel avec passion»

Un an. Et le soleil se lève, chaque matin, sur Ploërmel. L'apocalypse annoncée est loin. Plus sérieusement, l'équipe municipale travaille quotidiennement à la concrétisation des projets que nous vous avons proposés lors de la campagne électorale. Pour cela, il a fallu embaucher des postes vacants mais nécessaires, tant pour la commune que la Communauté de Communes dont l'effectif avoisine les 250 personnes. Ainsi, un directeur général des services, un poste inoccupé depuis plusieurs années, une responsable des ressources humaines et un responsable du service informatique ont rejoint l'équipe administrative en place. Lors du vote de ces embauches, l'opposition n'a pas émis d'avis contraire.

Aujourd'hui, plusieurs projets sortent de terre : un parc inter-générationnel, place de République, la Maison des Jeunes pour la prochaine rentrée scolaire, la Mairie bientôt accessible à tous (parents avec poussette, personnes âgées, personnes à mobilité réduite), etc., des travaux rue du Lac, du Clos Havard, entre

autres, à hauteur de plus de 4 millions d'euros et le local indépendant pour les membres de l'opposition, qui n'auront pas attendu 31 ans pour en disposer librement...

Autre dossier complexe, non traité depuis 1997, le Sacré-Cœur. L'ancienne équipe municipale a, en effet attendu la fin de son dernier mandat pour brader à l'euro symbolique, ce bâtiment pourtant acheté 1 million d'Euro, à une société privée pour créer un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes de type EHPAD. A croire qu'un deuxième «Carré aux fées» en plein centre-ville, relancerait toute une économie locale... Ce projet d'EHPAD, rejeté par l'Etat ne verra donc pas le jour. Par contre, dans quelques mois, nous vous présenterons des projets pour réhabiliter ce lieu emblématique, qui vous appartient. Ainsi, le Sacré-Cœur pourrait héberger des activités comme le tourisme, l'habitat et des commerces, agrémenté d'espaces verts, ouvert à tous et au cœur de la ville.

Evidemment face à une double contrainte évidente, l'assainissement d'une dette sans précédent, lourd héritage, et l'investissement nécessaire au financement des projets votés au budget, nous avons pris la décision d'augmenter les impôts locaux, ce qui représente, sur la base d'une valeur locative moyenne, par foyer fiscal, une augmentation de 24 € pour la taxe d'habitation et 20 € pour la taxe sur le foncier bâti de plus pour l'année 2009.

Comparativement, Ploërmel reste, en matière d'imposition, dans la moyenne basse des communes de même taille, au niveau départemental. Par ailleurs, aucun emprunt ne sera effectué en 2009 et en 2010, à l'instar de l'année 2008.

Nous avons pris des engagements devant vous pendant la campagne électorale; nous les tiendrons malgré les obstacles à surmonter pour atteindre notre objectif : bien vivre, tous ensemble à Ploërmel !

Contact :
ploermelavecpassion@gmail.com

Le Mot de l'UAPP

A la suite d'un grave accident en septembre dernier, notre ami, Patrice MARTIN, a dû reconsidérer sa situation professionnelle, ce qui l'a conduit à démissionner du conseil municipal. Nous tenons par cette tribune à lui souhaiter un prompt et complet rétablissement et lui témoigner notre amitié. Nous accueillons Christian GAVAUD (Anne-Sophie MARION n'ayant pas souhaité siéger) au sein de notre groupe et lui souhaitons la bienvenue.

Après avoir passé l'année 2008 aux audits de tous ordres, nous attendions légitimement un début d'année 2009 sur les chapeaux de roues avec un lancement de travaux d'ampleur. Ce qui permettrait aussi de contribuer à l'activité économique locale. Au lieu de ça, des recrutements de responsables divers ont été validés ; admettons tout de même que pour une ville en situation financière délicate telle que l'on aurait aimé nous le faire croire, la priorité de l'équipe dirigeante ne devrait pas être d'embaucher (Augmentation de 174 000 € uniquement à la Communauté de Communes ; la part Communale ne nous a pas encore été

transmise) mais plutôt de se retrousser les manches et de faire le travail comme cela a pu être le cas auparavant.

Dans un récent article du Ouest-France, Mme LE MARRE disait "une ville qui n'investit pas est une ville qui recule". Dans le même article, elle annonçait que "l'année 2009 serait consacrée aux études" !!! Après avoir lourdement audité les divers services de la Commune et Communauté de Communes pour un montant de plus de 120 000 €, désormais, les études en tous genres vont prendre le relais des dépenses municipales... C'est bien ça, nous reculons.

Les PLOERMELAIS ne sont pas dupes. Ils ont tous remarqué l'arrêt des travaux inscrits au précédent budget (rue du Lac, clos Havard etc.). Nous nous permettons une simple comparaison pour illustrer notre propos : en 2008, le montant total des travaux représentait environ 1,2 M€, pour la plupart initiés par l'équipe précédente alors que la moyenne des 4 années antérieures est de 6,8 M€ par an. Il n'est pas nécessaire d'épiloguer plus longtemps pour remarquer et comprendre que plus rien ne se passe à

PLOERMEL. Pour paraphraser une certaine Ségolène, nous déplorons cette inertie...tude. Rendez-vous compte, la commission travaux ne s'est réunie qu'une seule fois depuis 1 an (pour faire connaissance). Nous ne pouvons nous satisfaire d'une telle débâcle. Le dynamisme de notre ville, tant jalosé autrefois, a laissé la place à un électrocardiogramme complètement plat. Encore un autre exemple marquant : auparavant, 11 réunions de quartiers avec 85% des attentes satisfaites. Qu'en sera-t-il demain ?

S'il est une qualité que nous reconnaissons, bien volontiers, à Mme LE MARRE, c'est bien sa capacité à endormir son "monde". Espérons, pour le Pays de PLOERMEL, que le réveil ne soit pas cauchemardesque.

P. LE DIFFON, F. GRENIER,
P.J. JARNO, M. BILLARD, M. PERRIN,
L. RENARD, C. GAVAUD

Vous voulez nous rejoindre,
ou nous faire part de vos observations :
uapp.ploermel@orange.fr .

Brèves

Au secours,
les taupes !



Des petits monticules de terre qui jonchent votre jardin, ça vous rappelle quelque chose ? En effet, il s'agit bien des taupes, qui certes, amusent les enfants à l'affût de voir poindre le bout de leur nez, mais pas vous, qui tenez tant à votre pelouse !

Dans le cadre de la lutte collective contre les taupes organisée dans le Morbihan, la Fédération morbihannaise de défense contre les ennemis des cultures, Femodec, propose dans chaque commune une action de formation. A savoir, pendant un après-midi, un technicien Femodec, piègeur agréé, vous permettra d'acquérir les connaissances nécessaires ainsi que la pratique pour lutter efficacement, à domicile, sans aide extérieure.

Coût de la formation : 15€.

Dates : entre le 15 avril et le 15 juin.

Bulletins d'information et d'inscription disponibles aux services techniques «Espaces verts», 3 rue des Clos jusqu'au 31 mai. Renseignements au 02 97 73 58 40

La date et le lieu exact vous seront transmis par courrier, deux semaines à l'avance.

ESPACES VERTS

Entre haies et arbres



Planter un arbre ou une haie n'est pas un acte anodin. Pour bien vivre avec ses voisins ou dégager la circulation sur la voie publique, quelques règles doivent être respectées (Article R 116-2 Code de la Voirie Routière et Article 671 du Code Civil).

Le Code de la Voirie Routière (art. R 116-2-5°) interdit toute plantation à moins de 2 m de la limite du domaine public. En cas de dépassement, le propriétaire concerné est tenu de procéder à son élagage, et de couper les racines pour prévenir tout accident ; il peut être

contraint sur injonction de l'administration. A défaut de réaction, les travaux d'élagage seront commandés à ses frais.

Entre propriétés privées, à défaut de règlements ou d'usages, l'article 671 du Code civil prévoit :
- Les arbres de plus de 2 m doivent être plantés à une distance minimum de 2 m de la propriété voisine.
- Les arbres ou arbustes de moins de 2 m doivent être plantés à une distance minimum de 0,5 m de la propriété voisine.

Ces distances sont calculées du milieu du tronc au milieu du mur de séparation de propriété ou à la clôture ou à la limite de l'espace public.

Avant de saisir quelconque juridiction, préférer le dialogue avec vos voisins. Autour d'un café, chacun peut exposer ses griefs pour trouver un arrangement. Et pour savoir à quelle période il est préférable de tailler sa haie ou d'élaguer son arbre, n'hésitez pas à poser la question à un employé de votre jardinerie habituelle.

Déchetterie

Traitement des déchets :
Rue Denis Papin - PA du Bois Vert
56800 PLOERMEL
02 97 93 67 23

Le lundi : de 14h00 à 18h00.
Du mardi au samedi : de 9h30 à 12h30
et de 14 h00 à 18h00.

Ramassage des ordures ménagères :
Ploërmel Nord : le mardi matin
Ploërmel Sud : le vendredi matin

Ramassage du tri sélectif :
Le mercredi matin sur toute la commune
Le vendredi matin pour le quartier
Entre deux Ponts - Mare Faraud.